



Société Anonyme • Siège Social: 17A, Rue des Bains • L-1212 Luxembourg •
R.C.S. Luxembourg B 6091
(la « Société »)

Avis de convocation

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les actionnaires de la Société en

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

***le 30 juin 2022 à 10.00 heures au siège social de la Société
17A, Rue des Bains, L-1212 Luxembourg***

Au cours de l'**Assemblée Générale Ordinaire**, les actionnaires seront appelés à délibérer et voter sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises agréé et approbation des comptes annuels de l'exercice 2021
 - 2) Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises agréé et approbation des comptes consolidés de l'exercice 2021
 - 3) Rémunération du Conseil d'Administration
 - 4) Affectation du résultat
 - 5) Quitus aux Administrateurs
 - 6) Nomination d'Administrateurs
 - 7) Nomination du Réviseur d'Entreprises agréé pour les comptes statutaires et consolidés de la Société
 - 8) Vote sur toute autre proposition du Conseil d'Administration
- Conformément aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée et à l'article 22 (*Vote et Procès-verbaux*) des statuts de la Société, les décisions sont prises quel que soit le nombre d'actions présent ou représenté, à la majorité absolue des voix pour lesquelles il est pris part au vote
- Pour assister à l'Assemblée Générale Ordinaire, les actionnaires sont priés de se conformer aux dispositions de l'article 20 (*Admission*) des statuts de la Société. Tout propriétaire d'actions doit indiquer à la Société sa volonté de participer à l'Assemblée Générale Ordinaire en personne ou par mandataire au plus tard le 25 juin 2022 (cinq (5) jours avant l'Assemblée Générale Ordinaire) en adressant une confirmation ou une procuration, au siège social de la Société ou à l'adresse e-mail shareholders@quilvestgroup.com

La documentation de convocation pour l'Assemblée Générale Ordinaire (y inclus les formulaires devant être utilisés pour le vote par procuration, les documents présentés à l'Assemblée Générale Ordinaire et certaines autres informations concernant l'assemblée) pourra être obtenue au siège social de la Société ainsi que sur notre site internet via le lien suivant :

<https://www.quilvest.com/shareholder-information/shareholder-meetings-reports>

La convocation à cette réunion est effectuée conformément à l'article 19 des statuts de la Société.

Le Conseil d'Administration